



Terrain a l'abandon, en copropriété

Par **Amedrou**, le **23/01/2012** à **18:31**

Je suis a la recherche d'informations et de réponses

Nous souaiterions avoir une parcelle (en copropriété actuellement)

Nous avons un terrain avec maison (nous ne sommes pas en copropriété) dont un côté est bordé par une platebande de 2 m sur 30m de long.

Cette platebande appartient à une copropriété d'une vingtaine de propriétaire que personne n'utilise ni entretient car pas proche d'une seule maison de copropriétaire car en bordure de rue (en gros c'est comme si c'était un "trottoir d'herbes sauvages" collée à notre terrain dans la rue)

Le gars qui s'occupait de la copropriété est décédé apparemment et aucune relève n'a été assuré.

Comment procéder pour demander l'achat de cette parcelle (qui n'est pas entretenue, car ne sert à personne), souhaitant a court terme refaire notre grillage entre notre terrain et cette fameuse platebande (autant savoir si c'est possible de ne pas faire une clôture au bord de la route maintenant si nous pouvions avoir cette petite parcelle)

Je vous remercie pour les infos que vous pourriez m'apporter.